

## **Service des cabinets mutualisés de Marseille**

Vous êtes psychologue, vous souhaitez démarrer une pratique en tant qu'indépendant, mais vous n'avez pas encore de cabinet où exercer ? Ou bien vous pratiquez déjà mais avez besoin ponctuellement d'un autre lieu de consultation ? Ou encore, vous n'avez pas assez de patientèle/clientèle pour vous permettre d'investir dans un local à l'année ?

Une solution s'offre à vous avec la Maison de la Psychologie. En effet, l'association met à disposition de ses membres quatre cabinets (de 13 m<sup>2</sup> chacun) mutualisés tout équipé (bureau, fauteuils, table basse, méridienne, étagères, accès wifi), une salle d'attente, des toilettes avec un point d'eau séparé, le ménage étant pris en charge. Une salle de 70 m<sup>2</sup> équipée pour conférencier (vidéo projecteur, espace collation) est également disponible permettant d'y organiser des réunions, des formations, des conférences ou des supervisions, pouvant accueillir jusqu'à 60 à 80 personnes. Situés au cœur de la ville, au premier étage du 10 place Sébastopol dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement (voir plan ci-dessous), on y accède facilement à pied, en voiture (parking sur la place), en bus (lignes 7, 52, 61, 76 et 509), en métro (ligne 1) et en tramways (ligne 1 et 2).

Les frais de participation, tout compris, sont très avantageux, et dégressifs en fonction du volume (nombres d'heures consécutives) et de la fréquence (nombre de semaines consécutives pour un même créneau). Cet espace est utilisable tous les jours de la semaine, y compris le dimanche. La Maison de la Psychologie répond ainsi à l'un de ses objectifs : faciliter l'insertion professionnelle et le développement des psychologues installés en tant qu'indépendant en leur permettant de pratiquer dans les meilleures conditions à moindre frais.

**Créneaux d'accès** : 8h-22h, 7 jours/7

Une grille des frais de participation aux cabinets de consultation (attention, il ne s'agit pas de location ni de sous location, et ainsi en aucun cas ce service ne doit être considéré comme un « hébergement » au sens juridique du terme, ni son adresse utilisée pour vos documents administratifs) peut vous être envoyé sur demande faite par e-mail.

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'heures et du nombre consécutif de semaines de réservation : environ - 10% à partir de 4 semaines consécutives, - 20% à partir de 12, et - 30% à partir de 25 (voir grille de tarifs complète ci-dessous).

Afin de bénéficier de ce service, le professionnel doit être adhérent de l'association, muni d'un numéro SIRET (éventuellement d'un numéro ADELI) ainsi que d'une assurance de responsabilité civile professionnelle. Toute réservation est payable d'avance et n'est pas censée être remboursée du fait que les créneaux réservés apparaissent comme « occupés » sur le calendrier en ligne. Les réservations se font via notre e-mail : [info@maisondelapsychologie.org](mailto:info@maisondelapsychologie.org)